

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de suivi

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant La Garde'rire-Centre Éducatif de Cocagne Inc.	Numéro de permis 2021102	Date d'inspection Le 04 juin 2025	
Nom de l'établissement La Garde'rire 2 - Centre Éducatif de Cocagne Inc.		Numéro de téléphone (506) 345-1800	
Adresse 4783 route 134 Cocagne NB E4R 2Y2			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Paula Morin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
21 Les activités quotidiennes de l'établissement agréé sont délibérément planifiées et documentées et elles répondent aux aptitudes, aux besoins et aux intérêts de chaque enfant.	21	09 juin 2025	04 juin 2025
Commentaires : La planification a été envoyée par courriel. La lacune est maintenant conforme.			
Commentaires généraux			
Une inspection de suivi n'a pas été effectuée sur les lieux. La lacune a pu être corrigée en envoyant la planification par courriel.			
Une inspection de surveillance aura lieu à une date ultérieure.			

original signé par  
Paula Morin

\_\_\_\_\_  
Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 25 juin 2025

\_\_\_\_\_  
Date

original signé par  
Denise Daigle

\_\_\_\_\_  
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 25 juin 2025

\_\_\_\_\_  
Date